



ASIALYS

RESIDENCE – RETRAITE

101, Avenue de la 3^{ème} Division d'Infanterie Britannique
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

La Résidence de Retraite « MBV – ASIALYS » a choisi d'offrir une réponse globale à vos attentes et vous propose les tarifs suivants :

Hébergement permanent et temporaire

(Tarifs 2023)

	<u>Jour</u>	<u>Mensuel</u> (base 30 jours)
Chambre Simple	79.01 €	2 370.30 €
Aide Sociale (> 60 ans)	<u>Jour</u> 60.84 €	<u>Mensuel</u> (base 30 jours) 1 825.20 €
Aide Sociale (< 60 ans)	77.59 €	2 327.70 €

Dépendance

(Arrêté de tarification définitif au 01/03/2023)

	<u>Jour</u>	<u>Mensuel</u> (base 30 jours)
GIR 1-2	21.10 €	633.00 €
GIR 3-4	13.39 €	401.70 €
GIR 5-6	5.68 €	170.40 €
Ticket modérateur	5.68 €	170.40 €

Dépôt de garantie

(Tarifs 2023)

Chambre Simple 2 238.90 €

Cette résidence gérée par MBV, la Mutuelle Nationale du Bien Vieillir, pratique une facturation à terme à échoir.

Les Chartes de la Personne Accueillie et de la Personne Agée Dépendante y sont respectées. Le règlement de fonctionnement est à votre disposition auprès du secrétariat de la Résidence.



ASIALYS

RESIDENCE – RETRAITE

101, Avenue de la 3^{ème} Division d'Infanterie Britannique
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Tarifs des prestations annexes

(Tarifs 2023)

Repas invité Midi.....	10.74 €
Repas invité Soir.....	8.06 €
Repas invité – Enfant de -de 12 ans	7.42 €
Repas invité « Côté Terre » et « Côté Mer »	14.76 €
Repas invité « Inspiration du Chef ».....	19.52 €
Repas retraité Midi *	8.06 €
Repas retraité Soir *	6.69 €
Forfait mensuel animal domestique.....	48.6 €
Chambre « Famille » (Nuit + Petit déjeuner)	29.86 € / jour
Mise à disposition de la salle de réunion pour 1 journée	112.01 €
Mise à disposition de la salle de réunion pour 1/2 journée	72.93 €
Forfait mensuel utilisation d'un climatiseur 2500 W	30.00 €
Forfait mensuel utilisation d'un climatiseur 5000 W	61.00 €

** ne s'applique qu'à des retraités « résidents externes », domiciliés à proximité de l'établissement et qui prennent leur repas sur l'établissement au moins 5 fois par semaine dans la limite des places disponibles au restaurant.*

Facturation des absences

(au 01 Janvier 2023)

Pour hospitalisation pour chirurgie :

Déduction du forfait hospitalier (A partir du 4^{ème} jour) 20.00 €

Pour hospitalisation pour psychiatrie :

Déduction du forfait psychiatrie (A partir du 4^{ème} jour) 15.00 €

Pour convenance personnelle :

Si absence sur la journée (2 repas non pris) déduction/jour 4.38 €

Pour réservation de chambre, préavis de départ non effectué et conservation de la chambre après départ :

Déduction forfaitaire 6.00 €

Adhésion à la Mutuelle MBV

(Tarif 2023)

Frais d'adhésion et de cotisation annuelle1.00 €

La Direction